

Schnaus, février 2022

Communiqué officiel sur les modifications des règles de lutte au 01.02.2022

La fédération mondiale de lutte United World Wrestling (UWW) a procédé à une adaptation des règles de lutte afin de promouvoir de la lutte plus active. Ces règles adaptées entreront également en vigueur chez Swiss Wrestling dès le **1^{er} février 2022**.

Temps d'activité en lutte libre

- Un temps d'activité en cours ne se termine prématurément que si le lutteur désigné passif marque au moins un point. Dans tous les autres cas, l'adversaire obtient 1 point à la fin du temps d'activité. Cela s'applique aussi expressément lorsque seul le lutteur actif marque des points pendant le temps d'activité.
- Pour les catégories d'âge U15 (jeunesse), U17 (cadets) et vétérans, aucun avertissement verbal ne sera donné en cas de passivité. La procédure de passivité débutera directement avec la période d'activité de 30 secondes.

Fuite de tapis

La fuite de tapis est désormais sanctionnée, dans tous les styles, d'un avertissement et 1 point à l'adversaire.

En cas de fuite de tapis en position de danger, on prononce toujours un avertissement et 2 points à l'adversaire dans tous les styles.

En cas de fuite de tapis à terre, le combat reprend en position ordonnée par terre dans tous les styles, comme précédemment.

Jean-Claude Zimmermann
kampfrichter@swisswrestling.ch
www.swisswrestling.ch

Kampfrichterchef / Chef arbitrages
Schnaus 42
CH-7130 Schnaus
P +41 (0)81 925 45 76
G +41 (0)81 925 15 64 / Mobile +41 (0)78 770 12 08

Désormais, en plus de la sanction pour fuite de tapis, on évalue également l'action proprement dite dans tous les styles.

- **Ex. 1** : le lutteur rouge commet une fuite de tapis en lutte debout et sort dans la zone de protection -> 1 point pour le lutteur bleu en raison de la sortie de tapis + avertissement contre le lutteur rouge et 1 point pour le lutteur bleu
Cette procédure est valable dans tous les styles et le combat se poursuit **debout**.
- **Ex. 2** : le lutteur rouge commet une fuite de tapis mais le lutteur bleu parvient quand même à obtenir un takedown dans la zone de protection -> 2 points pour le lutteur bleu en raison du takedown + avertissement contre le lutteur rouge et 1 point pour le lutteur bleu
Cette procédure est valable dans tous les styles et le combat se poursuit **à terre**.

Fuite de prise en lutte gréco-romaine

En lutte gréco-romaine, toute fuite de prise n'est désormais sanctionnée que par un avertissement et 1 point à l'adversaire, aussi bien debout qu'à terre.

Avec ce changement de règle, les fuites de prise sont sanctionnées d'un avertissement et 1 point à l'adversaire dans tous les styles.

Avec mes salutations sportives,

Jean-Claude Zimmermann

Chef des arbitres de la Swiss Wrestling Federation
Président de la commission d'arbitrage de la SWFE

Jean-Claude Zimmermann
kampfrichter@swisswrestling.ch
www.swisswrestling.ch

Kampfrichterchef / Chef arbitrages
Schnaus 42
CH-7130 Schnaus
P +41 (0)81 925 45 76
G +41 (0)81 925 15 64 / Mobile +41 (0)78 770 12 08